

Ça chauffe pour les églises !

(Aux chefs de parti)

Depuis avril dernier, Hydro-Québec a aboli son tarif préférentiel biénergie qui permettait aux fabriques de chauffer les églises à un coût acceptable. La situation financière de la majorité des fabriques étant très précaire, cette mesure va entraîner à court terme la fermeture de nombreuses églises durant l'hiver, avec comme conséquence leur détérioration et, finalement, à moyen terme, leur dé-

molition. Quelle perte sur les plans religieux, communautaire, culturel et patrimonial ! Hydro-Québec nous appartient ; cette société d'État nous semble en très bonne situation financière et elle vient chercher de l'énergie dans nos régions. Il serait normal que nos régions puissent en profiter davantage. Messieurs, si vous êtes élus premier ministre le 26 mars, vous aurez le pouvoir d'obliger Hydro-Québec à rétablir le tarif préférentiel biénergie pour le chauffage des églises. Seriez-vous prêts à en faire la promesse à l'électorat catholique du Québec ? Une réponse publique avant le 26 mars intéresserait certainement un grand nombre de vos électeurs.

Gérald Roy, prêtre

Et les membres de la fabrique de la paroisse de Sainte-Blandine de Rimouski